

PARCOURS DE FORMATION AM

Le but est d'atteindre les objectifs demandés dans le programme de formation (présenté dans le classeur de l'établissement)

Les rendez-vous sont fixés au secrétariat en fonction des disponibilités de l'élève

La formation AM se déroule sur 2 après-midi, les élèves peuvent être seuls ou plusieurs (3 maximum)

pendant 1h30, les élèves se familiarisent et découvrent le maniement du vélo sur piste

Puis suivent une partie théorique en salle de 45 minutes

Et repartent sur piste et en circulation en fonction du niveau des élèves

La deuxième après-midi se déroule principalement en circulation, entrecoupée d'une partie théorique en salle également

A l'issue de cette formation (si l'objectif est atteint) une attestation sera délivrée au candidat qui lui permettra de circuler en attendant de recevoir son titre définitif